



*16<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'homme*

**UPR Malawi : 16 Mars 2011**

**Intervenant : Romain Moriaud**

Monsieur le Président,

La RADDHO tient à féliciter le Malawi pour les efforts menés dans le cadre du projet Vision 2020 de développement socioéconomique. Ce projet vise à améliorer les conditions de vie de la population ainsi que l'exercice des droits de l'homme dans le pays et s'inscrit dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement.

Par ailleurs, nous accueillons avec satisfaction la création par le Malawi d'une commission des droits de l'homme et d'un bureau du médiateur ainsi que de la ratification de la plupart des instruments relatifs aux droits de l'homme.

Nous notons les décisions prises par le gouvernement concernant l'amélioration des prisons dans le pays mais nous restons inquiets concernant les conditions de détention.

Cependant, notre organisation reste préoccupée par des rapports faisant mention de tortures et d'autres formes de mauvais traitements infligés par les membres de la police, ainsi que de la fréquence de l'impunité.

Nous encourageons le Malawi à réformer son code pénal ainsi que d'abolir la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle.

Pour finir nous tenons à saluer les efforts entrepris par le Malawi concernant la lutte contre la violence envers les femmes ainsi que la lutte contre la traite des êtres humains. Nous fondons l'espoir de la poursuite du dialogue dans le pays pour la mise en œuvre effective des recommandations.

Je vous remercie.